Plougonvelin MAGAZINE

Bonne année 2012 !!!

Edito p. 2
Actions municipales p. 3
Délibérations du conseil municipal p. 10
Expression de la minorité p. 10
Informations municipales p. 11
Vie associative p. 16
Economie - Commerce et artisanat p. 21
Informations extra-communales p. 22
Informations pratiques p. 23
Enquête p. 25

Janvier 2012 - N°7

L'année 2011 aura été une année très particulière et très contrastée. L'économie européenne a connu des soubresauts, les pays émergents nous ont donné des leçons de maîtrise budgétaire, tandis qu'un vent de liberté a soufflé sur les pays du Maghreb et du Proche Orient, mettant par terre des régimes peu démocratiques.

Nous avons aussi redécouvert la vertu de la bonne gestion de la dette. Fallait-il attendre les mauvaises réactions des agences de notation pour découvrir, ce que toutes les familles savent depuis longtemps, qu'on ne vit pas éternellement à crédit ? Le non respect de l'équilibre budgétaire est sanctionné pour les familles, les entreprises et les collectivités, pourquoi ne l'est-il pas pour l'Etat ? Nous en supportons aujourd'hui les conséquences et cela s'accentuera en 2012. Mais 2012 sera aussi une année décisive sur le plan institutionnel national, plus que local. Ne nous trompons pas de calendrier. Les élections présidentielles suivies par les élections législatives tiendront une place importante. Nous serons amenés à choisir entre des concepts républicains rassembleurs et d'autres qui attisent la haine et la division. Je souhaite que nous sachions faire les bons choix qui nous rassembleront pour relever les défis qui nous attendent.

Au plan communal, je rappelle les trois chantiers qui ont connu leur achèvement en 2011 : la construction de la Maison des Sports, l'extension de la Maison de l'Enfance et la remise en état de la zone humide du Stang. Cette année aura aussi été marquée par l'accroissement de nos effectifs du personnel communal qui ont atteint leur maximum pour ce mandat.

2012 verra d'autres chantiers : les gradins du stade, de nouveaux sanitaires au Trez Hir, la maîtrise d'œuvre pour la révision du PLU, un nouveau boulodrome pour les aînés, la maison de Mézou Vilin, la maison du gardien au fort de Bertheaume, la deuxième tranche d'enfouissement des réseaux rue Saint Yves etc.

Notre priorité demeure l'entretien de nos bâtiments publics, ce qui permet des économies d'énergie, réduisant ainsi nos dépenses de fonctionnement.

Nous poursuivrons nos efforts pour l'entretien des routes et de l'éclairage public.

Comme d'habitude, nous échangerons avec vous au premier trimestre sur les orientations de la commune jusqu'à la fin du mandat. Je vous invite à participer nombreux à cet exercice de démocratie participative.

Evidemment, nous devons encore accroître notre vigilance sur l'équation budgétaire communale, tout en répartissant équitablement les efforts. C'est dans cet esprit que nous avons décidé de geler tous les tarifs communaux indépendants des achats extérieurs pour 2012.

Je formule le vœu que toutes les forces vives de la commune puissent travailler ensemble, dans la sérénité et dans le respect de nos valeurs communes, afin de relever les défis qui nous attendent.

Je remercie mes proches collaborateurs, les conseillers municipaux et les bénévoles des commissions qui réalisent tous un travail remarquable à mes côtés. Un grand merci aussi au personnel communal qui, quotidiennement, œuvre en équipe avec rigueur, dévouement et conviction, pour rendre notre commune plus agréable à vivre.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux, en vous souhaitant une excellente année et surtout une bonne santé. Que 2012 apporte sagesse, bonheur et sérénité à vous, à vos familles et à vos proches.

Bonne année 2012 ! Bloavez Mad daou mil daouzek d'an holl !

Le Maire,
Israël BACOR

Le nouveau CMJ est en place

Les élections du nouveau Conseil Municipal de Jeunes se sont déroulées à la fin du mois d'octobre. Sept élèves de CM1 et sept élèves de CM2 ont été élus par leurs camarades dans les écoles élémentaires. Pour les sept représentants des sixièmes, le bureau de vote était installé en Mairie un mercredi après midi pour permettre à nos collégiens de participer.

Le suffrage a désigné les 21 jeunes (11 garçons et 10 filles qui constitueront le CMJ pendant deux années scolaires, jusqu'à la rentrée de septembre 2013. Deux suppléantes ont aussi été désignées.

C'est le samedi 3 décembre que le Conseil a été installé officiellement en présence du Maire et de nombreux élus adultes. Alain Cariou, adjoint en charge du secteur enfance, a fait l'appel des élus et évoqué leurs différents rôles. Pendant leur mandat, ils seront appelés à participer à la vie de la commune, à faire connaissance avec tout ce qui y concoure : les élus, les services, les associations, les équipements. Mais ils sont aussi les représentants de leurs camarades. Ils doivent exprimer leurs souhaits, proposer des projets, faire en sorte que le point de vue des jeunes soit pris en compte par le Conseil Municipal.

En s'adressant aux jeunes élus, Israël Bacor a marqué le caractère officiel de l'installation du Conseil. Il a insisté sur le rôle de représentation, leur demandant de constamment être en contact avec leurs camarades, d'être leurs porte-parole. La Municipalité a besoin de ce regard des jeunes sur la commune.

Invités ensuite à s'exprimer chacun leur tour sur des idées qui leur tiennent à cœur, les jeunes ont montré qu'ils étaient prêts à remplir leur mandat. Les projets évoqués viennent de leur vie de scolaires (cantine, participation aux menus, aménagement de préau, activités entre midi et deux heures, abri bus), ou de leur vie d' « usagers » de la commune (Parc de Kéruzas, aires de jeux, cheminements piétons sécurisés, toilettes du Trez Hir). D'autres ont exprimé des idées plus générales : organiser un dépôt de livres et de DVD qui ne servent plus pour en faire profiter d'autres, créer une piste de bosses pour BMX, accompagner chaque naissance à Plougonvelin par la plantation d'un arbre, disposer d'un local pour les jeux vidéos, ou encore faire en sorte qu'il y ait une vraie librairie à Plougonvelin.

Bref, nos jeunes élus sont en place. Forts des expériences du premier CMJ, ils sont impatients de remplir leur mandat.

Les élus :

Sébastien Bertignac
Pernelle Bressan
Mattéo Dubois
Paul Goude
Gabriel Guéguen
Pierre Guérin
Clémentine Kerléguer
Martin Kernec
Alizée Laot
Julien Le Bougeant
Léna Le Bougeant
Lisia Le Gall
Colin Le Roy
Théo Lézé
Claire Manant
Valentin Petton
Morgane Renaux
Cyril Rodriguez
Marion Rozec
Margaux Seven
Charlotte Thépaut

Suppléantes :

Inès Grall
Erell Henry-Guilbert

Inauguration des nouveaux locaux de la Maison de l'Enfance

L'inauguration a été l'occasion pour les Maires de Plougonvelin, du Conquet et de Trébabu de signer officiellement la convention qui associe les trois communes à la gestion du Multi Accueil.

Israël Bacor a accueilli les nombreux invités parmi lesquels la directrice de la Caisse d'Allocations Familiales du Nord-Finistére, Mr Notardonato, architecte, des représentants des entreprises, de nombreux élus, de Plougonvelin, des communes voisines, des collectivités territoriales.
Il a rappelé l'évolution de l'accueil collectif des enfants sur la commune, depuis le modeste local géré par les parents d'élèves, en passant par la prise en charge par la commune, jusqu'à la construction de la Maison de l'Enfance. Il a aussi dressé le bilan financier des derniers travaux.

Alain Cariou, adjoint en charge de l'enfance a fait l'historique du projet d'extension, et indiqué comment il témoigne de la volonté de Plougonvelin de faire de la petite enfance une de ses priorités. Les nombreuses demandes d'inscription témoignent que l'extension répond bien à un besoin des familles, qui y trouvent une complémentarité avec le solide réseau des Assistantes Maternelles de la commune. Des modes de garde appelés à collaborer puisque ces Assistantes Maternelles disposeront d'un local dans le bâtiment.

Après la traditionnelle coupure du ruban, la visite des nouveaux locaux, sous la conduite de Nathalie Da Silva, directrice du Multi Accueil, de Samuel Raguénès, directeur de la Maison de l'Enfance, et du personnel, a permis aux invités de prendre la mesure de ce nouvel équipement. Ils ont fortement apprécié la fonctionnalité des locaux, leur clarté et la chaleur qui s'en dégage.

Tour à tour, Pierre Karleskind, conseiller régional, Didier Le Gac, conseiller général, et Marguerite Lamour, députée, ont félicité la commune de Plougonvelin pour cet équipement qui est un signe de dynamisme et de confiance dans l'avenir. Ils ont chacun souligné l'importance des coopérations intercommunales, indispensables dans les moments où les aides aux communes se raréfient.

Les invités se sont ensuite retrouvés autour d'un buffet préparé par le personnel de la cantine.

Une superbe ambiance au repas annuel des Aînés

Le traditionnel repas des aînés fut une totale réussite cette année 2011. Nous étions 180 réunis à l'invitation de la municipalité et du CCAS. Olive Le Bris et Louis Le Grand, doyens de la journée reçurent les félicitations du Maire et des élus présents. L'excellent déjeuner servi par les traiteurs brestois a été rythmé des calambours et des chansons de tous.

A l'issue du repas, le club des aînés << Les Mimosas >>, sous la direction de René Le Moign, a offert un spectacle burlesque dont tous se souviennent encore. Un merci à tous ceux sans qui cette journée n'aurait été un tel succès.

Visites aux Aînés

Comme régulièrement cette année, des visites à nos aînés qui se déplacent difficilement sont organisées par les membres du CCAS. Résidants dans la commune ou dans les maisons de retraite du Nord Finistère, une centaine d'entre eux reçoivent ainsi un petit présent de la commune de Plougonvelin et peuvent s'informer des derniers événements communaux. C'est aussi l'occasion d'évoquer des souvenirs et de prendre des nouvelles du « Pays ».

Marie-Thérèse SIMPLEX
Adjointe aux affaires sociales et aux Aînés

Visite des doyens - Année 2011

Le maire de Plougonvelin et le CCAS rendent visite aux doyens de la commune

Le maire Israël Bacor, Marie-Thérèse Simplex, adjointe aux affaires sociales et Anna Quellec, membre du CCAS se sont rendus fin octobre dans les communes du Conquet et de Landunvez pour une visite d'amitié aux doyens de Plougonvelin :

Madame Eloïse Jullien, 97 ans, notre doyenne, réside actuellement à la maison de retraite du Streat Hir au Conquet.

Originaire de Plourin les Morlaix, Madame Julien, très émue et ravie de cette visite, a vécu pendant prés de 30 ans à Plougonvelin.

Monsieur François Rivière, 99 ans, notre doyen, habite désormais à Trémazan en Landunvez chez sa fille Claire Caymaris et son gendre Camille, tandis que son épouse a fait le choix de s'installer à la résidence *« Le Grand Melgorn »* à Porspoder, tous deux ne pouvant plus demeurer dans leur maison du Trez-Hir.
Nous avons pu tous les rencontrer à cette occasion. C'est avec plaisir qu'ils ont reçu cette visite très amicale, qui les a beaucoup touché : ***« Nous avons changé de commune, mais Plougonvelin ne nous oublie pas. Pour nous qui y avons vécu depuis plus de 50 ans, cela fait chaud au cœur ! »*** a déclaré Aimée Rivière.

Nous vous disons à très bientôt.

Marie-Thérèse SIMPLEX
Adjointe aux affaires Sociales et aux Aînés

Minibus : Fin de l'expérimentation

Dans notre programme électoral, nous avions émis l'idée d'un service minibus à disposition des aînés.

Cette idée visait, au-delà du service, à rompre l'isolement et développer du lien social sur notre commune. Pour en vérifier le bien fondé, nous avons effectué un sondage en début d'année auprès de 770 personnes. Les résultats nous ont conforté dans ce projet.

Plusieurs solutions s'offraient alors à nous, et notre choix s'est porté tout naturellement sur une expérimentation de 4 mois (cf Les Echos de septembre) avec location d'un minibus et le concours de 6 chauffeurs bénévoles.

Malgré la forte satisfaction des utilisateurs, la faible fréquentation de ce service nous conduit à arrêter cette expérimentation.

Au 1er janvier 2012, le minibus ne partira donc plus pour St Renan le samedi matin, ni pour les déplacements dans Plougonvelin.

Un grand merci à tous ceux qui se sont investis dans ce projet, en particulier les chauffeurs bénévoles et les membres du CCAS.

Marie-Thérèse SIMPLEX
Adjointe aux Affaires Sociales et aux Aînés

Collecte de la banque alimentaire

La collecte alimentaire s'est déroulée les 24 et 25 novembre dernier dans les commerces de Plougonvelin. Elle nous a permis de collecter 2,141tonnes de nourriture, soit l'équivalent de plus de 4000 repas à distribuer.

Toutes ces denrées seront distribuées les mois prochains aux familles dans le besoin du pays d'Iroise, et à Plougonvelin en particulier tous les quinze jours par un membre du CCAS.

Rien n'aurait été possible sans les quelques 40 bénévoles qui ont participé à l'opération. Votre formidable générosité s'est à nouveau exprimée cette année. Un grand merci à vous tous.

Marie Thérèse SIMPLEX
Adjointe aux Affaires Sociales
et aux Aînés

Les engagements du label Famille Plus

Les vacances en famille sont un moment privilégié pour les parents comme pour les enfants : c'est le moment des retrouvailles, du partage et des découvertes à vivre ensemble ou séparément.
Le label FAMILLE PLUS et les communes labellisées s'engagent auprès des familles et des enfants à tout faire pour leur assurer un accueil adapté et des vacances réussies !

FAMILLE +, ce sont 6 engagements pour l'accueil des petits et grands :

1. Un accueil personnalisé pour les familles
2. Des animations adaptées pour tous les âges
3. Du plus petit au plus grand : à chacun son tarif
4. Des activités pour petits et grands, à vivre ensemble ou séparément
5. Tous les commerces et services sous la main
6. Des enfants choyés par nos professionnels

Le label FAMILLE est accordé pour une période de trois ans aux communes qui mènent une réelle politique d'accueil des familles et des enfants. Il est accordé sur dossier de candidature et un audit de contrôle permet de s'assurer que les critères sont bien respectés. Des contrôles intermédiaires et un travail régulier, permettent également une amélioration et une adaptation constante de l'accueil et de l'offre destinée aux familles.

La commune de Plougonvelin a adhéré à cette démarche et obtenu ce label lors de l'été 2010.

Les professionnels d'hébergement, d'activités et de restauration s'engagent aux côtés des communes labellisées à mettre en place un accueil privilégié pour les familles.

- « Famille Plus, destination pour petits et grands » est le label auquel les familles peuvent se référer pour un séjour réussi !

FAMILLE PLUS
Destination pour petits et grands

FAMILLE PLUS, Un séjour en famille réussi, quelle que soit votre destination !

Crédit photo Fabienne DELATTRE

Annick DESHORS, adjointe au Tourisme, se fait remettre le trophée FAMILLE + à l'occasion du congrès national des Stations Vertes, le 13 octobre 2011, à Montreuil sur Mer (Pas de Calais), sous l'œil de M. Noël RAVASSARD, président national des Stations Vertes (plus de 500 dans toute la France), de Pierre BALME, Maire de Venosc (Isère), Vice-Président du Comité de Gestion de la marque FAMILLE PLUS, et d'Aurélie KEDINGER, permanente du réseau FAMILLE +

Annick DESHORS,
Adjointe au tourisme

Depuis sa réouverture en juillet 2010, la Treziroise, met à disposition d'un large public un équipement aquatique adapté à la détente et aux activités sportives. Les travaux réalisés et les améliorations techniques apportées, ont permis un fonctionnement optimum et ajusté aux performances recherchées.

Un public régulier profite à titre individuel des bassins et des espaces de détente, tels que Sauna, Hammam… ou d'activités collectives allant de l'aqua gym à la nage avec palmes.
Durant l'année 20011, la panoplie des offres s'est diversifiée pour les ainés et jusqu'aux plus jeunes.
La Treziroise joue ainsi pleinement son rôle dans l'accueil de toutes les générations sur notre commune et l'ouverture aux résidents

de passage.
Parmi les activés il faut citer les événements 2011 : la soirée Zen, les défis aquatiques, la soirée disco…. Autant de moments de convivialité qui ont rassemblé acteurs et spectateurs autour du sport et du bien être !

La Treziroise poursuit son développement et travaille sur des projets d'animation pour rejoindre les habitants dans leurs souhaits.

Dans le but d'accroître son développement et de parvenir encore à une meilleure optimisation des coûts de fonctionnement, la municipalité a décidé de confier à un nouveau prestataire - UCPA - les prestations liées à l'accueil et aux activités aquatiques. Nous souhaitons la bienvenue à ce nouveau partenaire qui, à l'appui de ses compétences dans ce domaine, saura tirer profit de ces deux années de relance de la Treziroise, avec Samuel RAGUENES le directeur et notre équipe municipale.

Nous voulons que le développement de la communication, la garantie de prestations de qualité dans la durée, et la maîtrise des financements soient les atouts constants de la réussite de notre équipement aquatique.

Nous portons à votre attention les changements d'horaire :
Les nocturnes des mardi et vendredi à compter du 1° janvier 2012 se limiteront à 21h au lieu de 22h.

Les dimanche et samedi l'ouverture est ramenée à 18h au lieu de 19 h.

Nous vous tiendrons régulièrement informé des propositions d'activités ou des nouvelles dispositions d'accueil de la Treziroise, selon les programmes et projets convenus avec l'UCPA.

Nous vous assurons de notre présence. N'hésitez pas à nous contacter et à suivre l'actualité de la Treziroise sur notre site communal et sur la page facebook Espace Aquatique Treziroise.

Georges PELLEN – Philippe THOMAS
Conseillers délégués,

Samuel RAGUENES
Directeur de la Treziroise

Nouvelles structures de jeux au Trez-Hir

Depuis septembre dernier, au Trez-Hir, une nouvelle structure de jeux remplace avantageusement l'ancienne structure devenue obsolète et non conforme aux règles de sécurité. Il s'agit d'une magnifique pyramide de cordes, permettant d'accueillir en même temps de très nombreux jeunes de 5 à 12 ans environ.

L'utilisation de cette structure de jeux est libre mais elle reste sous la surveillance et la responsabilité des parents.

Pour les plus jeunes enfants, de nouveaux jeux seront installés avant l'été 2012 afin de satisfaire les besoins spécifiques des plus jeunes, les enfants de moins de 5 à 6 ans.

La municipalité souhaite progressivement rénover l'ensemble des aires de jeux existants sur la commune.
Pour ce faire, un plan pluriannuel d'investissement au niveau des aires de jeux est établi.

Jean-François LE DEUN,
Adjoint aux travaux et réseaux.

Travaux : réalisations récentes et projets

Je vous invite à vous reporter au Plougonvelin Magazine du mois d'octobre 2011 (format papier ou internet) pour revisiter l'ensemble des travaux réalisés en 2011 tant au niveau routier qu'au niveau constructions nouvelles ou réhabilitation des bâtiments communaux existants. La liste est longue.

En ce début d'année, permettez-moi plutôt de donner un coup de projecteur sur les travaux commencés depuis octobre dernier et ceux planifiés pour une réalisation courant du 1er trimestre 2012.

Voici quelques travaux commencés, poursuivis ou terminés depuis octobre dernier :

- Fin de l'aménagement de la partie haute du bourg et du secteur des écoles

- Fin de l'aménagement de l'aire humide du Stang au Trez-Hir avec la réalisation d'un nouveau parking enherbé pour voitures et bateaux

- Changement de l'ensemble des fenêtres bois de la mairie par des fenêtres PVC à double vitrage

- Réalisation de coussins berlinois en enrobé (mini- plateaux ralentisseurs) pour améliorer la sécurité routière

- Ponçage complet et peinture réalisée en régie sur l'ensemble des murs intérieurs de l'église ainsi que traitement de l'ensemble des bois

- Travaux de drainage réalisés sur tout le périmètre du cénotaphe pour le compte du syndicat mixte de la pointe St-Mathieu

- Poursuite des travaux de remise en état des murs de l'enclos aux moines à St-Mathieu par le syndicat mixte
… etc.

Pour le 1er semestre 2012, les travaux planifiés ne manquent pas. Citons pour exemples :

1- L'enfouissement des réseaux EDF et France Télécom au niveau de la 2ème tranche de la rue St-Yves. Cette 2ème tranche concerne le secteur allant du carrefour de la rue de la Paix au carrefour de la rue du Perzel. Les travaux commenceront début 2012 et seront bien-sûr réalisés en dehors de la période estivale. Une réunion publique d'information sera organisée courant janvier à l'intention des riverains, des commerçants et de l'ensemble de la population.

2- La rénovation et la réhabilitation des locaux de l'Office du Tourisme. Les travaux débuteront en janvier et dureront environ 4 mois. Durant cette période, l'office du tourisme sera transféré dans une salle de la Tréziroise.

3- La rénovation des 2 étages de la mairie. Après avoir changé l'ensemble des fenêtres fin 2011 pour améliorer l'isolation, des travaux intérieurs d'aménagement, d'isolation et de redistribution des espaces bureaux seront réalisés durant le 1er semestre 2012 afin d'améliorer les conditions de travail du personnel. Ces travaux devenus indispensables ne représentent bien-sûr que la 1ère partie des travaux de réhabilitation de la mairie. Ce réaménagement des 4 bureaux du 2ème étage : cuisine, toilettes et douches pour le personnel ainsi que 5 bureaux, toilettes et salle d'attente au 1er offrira de meilleures conditions de travail et de confort au personnel et aux élus.

4- Début 2012, le vieux boulodrome actuel sera détruit, pour être reconstruit dans un ensemble incluant en plus un bâtiment de 170 m2. Ce bâtiment accueillera le jeudi les activités du club des Mimosas, et libérera un espace pour l'aménagement de la cantine. En dehors du jeudi, la salle et son mini office seront à la disposition des associations. Avec l'ouverture en 2011 de la Maison des Sports au complexe de Trémeur, voilà une réalisation qui permettra de répondre à de nombreuses demandes.

5- Des tribunes neuves en 2012 au stade de Foot. Des nouvelles tribunes seront réalisées durant le 1er semestre 2012 au terrain de foot de Trémeur. Elles remplaceront avantageusement les tribunes actuelles devenues vétustes. Ces gradins de 25m de long auront une contenance de 200 spectateurs. Le dossier des tribunes est aujourd'hui au stade des appels d'offres.

6- Voiries 2012 : Comme chaque année, nous porterons une attention particulière à l'entretien et à la réhabilitation de la voirie communale ainsi qu'à la mise en sécurité des usagers de la route.
La tâche est immense car Plougonvelin dispose de plus de 70 km de voiries communales goudronnées sans compter

les chemins de remembrement et de randonnées. Le programme voiries 2012 sera arrêté juste après le vote du budget.

En conclusion, permettez-moi en ce début d'année de vous présenter mes meilleurs voeux de bonheur pour 2012.

Bloavez-Mad !

Jean-François LE DEUN,
Adjoint aux travaux et réseaux.

Agriculture et PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La commune de Plougonvelin s'étale sur 1870 Hectares dont 1125 sont cultivés et entretenus par les agriculteurs.
Ils sont aujourd'hui 22 exploitants employant 44 équivalents temps plein de travail. Leur siège d'exploitation est situé sur la commune, dont une petite surface est cultivée par des agriculteurs résidant sur les communes proches (Le Conquet, Ploumoguer, Locmaria...). La surface moyenne d'une exploitation est de 45 Ha (53 ha sur le département, 71 ha sur le territoire Français). La moyenne d'âge des agriculteurs est de 48 ans. Dans les 5 ans à venir 5 exploitations sont susceptibles de se libérer, alors la question du renouvellement des exploitations se posera.

Acteurs économiques mais aussi acteurs environnementaux, les agriculteurs de Plougonvelin ont été sollicités par les élus pour participer à la révision du **Plan Local d'Urbanisme PLU**. C'est ainsi que depuis septembre 2010, grâce au soutien technique de la chambre d'agriculture, des réunions de travail ont permis l'élaboration d'un diagnostic agricole.

Différents thèmes ont été abordés :

- « Le pastillage » des bâtiments d'exploitation : hangar, crèches, bâtiments pouvant être réhabilités pour la mise en place d'une activité « gîtes ruraux », habitation de l'exploitant.

- L'identification des habitations proches occupées par des tiers non agricoles (4 sites seulement n'ont pas de tiers à proximité dans la limite des 100m).

- Le répertoire des parcelles agricoles, l'éloignement de ces parcelles du corps d'exploitation induisant des parcours de plus en plus longs.

- La prise en compte du bocage et de son inventaire. Maintenir l'existant et réintroduire des talus, des haies font partis des orientations déclarées par les élus. Un plan a été élaboré où l'ensemble des haies et talus a été identifié : 12 km de talus de bas-fond anti érosif; 26 km de talus de plein champ et 55 km de talus de bord de route dont 12 km de haie ont été replantés, en association avec la commune suite au remembrement, l'entretien de ces 12 km se fait en accord avec la commune qui taille la haie en bord de route.

La réunion de restitution du diagnostic, par Véronique Taleb de la chambre d'agriculture, s'est tenue le 16 novembre 2011. Simon Beaugé, animateur du conseil général invité pour présenter les projets « Breiz bocage », a exposé l'utilité des haies et talus sur le drainage des surfaces et la protection des cultures et des animaux. La création de talus de bord de route pour une unité paysagère de l'espace agricole, et le maintien en état des fossés et des terres a donné lieu à discussion.

Les agriculteurs participent nombreux à ces échanges qui dépassent la simple révision du PLU et ou d'autres questions sont abordées (l'avenir de la profession, la perte des terres agricoles, l'entretien des haies et talus de bord de route...).

La commune réaffirme son souhait de maintenir l'activité agricole sur son territoire, comme l'ensemble des communes du territoire du pays de Brest, qui ont participé à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial **SCOT** (document d'orientation donnant un cadre au PLU des communes du pays de Brest). Ce maintien se fera au regard de la surface nécessaire à l'ensemble des activités économiques de la commune (La France perd chaque jour 150 ha de terre agricole pour les différents projets d'urbanisation).

Les travaux de révision du PLU se poursuivront en favorisant les échanges, afin de déterminer les règles qui régiront l'espace agricole.

« Miz du ha miz kerzu » "Novembre et décembre"

En breton « Miz du » signifie « mois noir ».

Ce sont les mois tristes de l'année : les jours raccourcissent, les plantes se mettent en sommeil, les animaux ne sortent plus que pour se nourrir pour ceux qui n'hibernent pas, les tempêtes font fureur, le froid s'installe un peu plus.

C'est la période où les habitants de la commune se retranchent un peu plus chez eux. Chacun profite pour se retrouver dans son foyer. Le matin il fait nuit pour partir au travail et le soir la nuit est à nouveau tombée, donc plus question de promenade digestive en début de soirée. Les rues sont moins animées, sauf autour de la période des fêtes de fin d'année où les décorations des vitrines des commerces éclairent un peu ce « noir ».

La commune a décidé dans un souci de convivialité autour de ce moment de fête, de garder les illuminations de rue tout en participant à l'effort de diminution de consommation d'énergie : les illuminations moins nombreuses, fonctionnent presque toutes avec des leds et n'ont été allumées que du 13 décembre au 5 janvier. Cet effort sera poursuivi sur le reste de l'année par la remise en état des bâtiments communaux (mairie, office de tourisme..) afin de diminuer la consommation électrique de la commune.

La baisse de la consommation d'électricité s'inscrit dans la démarche de l'ensemble des collectivités bretonnes : la Bretagne consomme de l'énergie mais ne produit que 9% de sa consommation.

A moins de laisser ERDF délester notre région en procédant à des coupures d'électricité, c'est à chacun d'agir en citoyen. Pour diminuer sa consommation d'électricité, surtout lors des journées et des périodes de la journée (le matin et le soir) identifiées **« à risque »,** pensons à éteindre les lumières inutiles, à changer les ampoules lorsqu'elles lâchent par des ampoules à basse consommation, à diminuer le chauffage électrique, à ne pas utiliser le four ou les machines fortes consommatrices d'électricité...

Le programme d'alerte ECOWATT permet d'être informé sur ces journées. Pour ceux qui ont internet, il faut s'abonner aux alertes. Pour les autres un affichage va être proposé en mairie, au centre Keraudy et à l'office de tourisme.

Pendant les mois noirs l'énergie est économisée ou diminuée.

Martine STEPHAN,
Conseillère déléguée

Vivre en Iroise

Semaine du développement durable du 5 au 10 décembre 2011

C'est auprès des enfants que la commune a mis l'accent cette année sur les gestes et habitudes à avoir tout au long de l'année, tout au long de sa vie pour participer au développement durable.

Depuis 4 ans maintenant la commune de Plougonvelin s'associe aux communes de Locmaria et du Conquet pour diffuser largement les gestes et habitudes à adopter pour participer à l'esprit de développement durable.

La CCPI s'est engagée afin de reprendre cette démarche collective pour 2012.

C'est la raison pour laquelle cette année les actions se sont centrées autour des écoles et de la garderie, en lien toujours avec les résidences les Mouettes et son animatrice Annie. L'association « Aux gouts du jour » a axé son intervention autour du thème des légumes à la demande des professeurs. Une exposition était visible à Keraudy sur le thème de l'alimentation en Bretagne et un film suivi d'un débat a été projeté au cinéma sur le thème du jardin potager « guerre et paix dans le potager ».

Ces moments partagés ont été riches pour tous, jeunes et personnes âgées, comme le montre la photo ci-contre.

Résidence Les Mouettes, le 7 décembre 2011

Martine Stephan
Conseillère déléguée

Le site internet de la commune

Le nouveau site internet de la commune est opérationnel depuis la mi-octobre. La définition, effectuée avec l'aide des différents services municipaux, en collaboration avec la société **Ty Ker Net**, a nécessité plusieurs séances de travail.

L'utilisation de ce nouveau site, où la convivialité et la simplicité ont été privilégiées, est appelée à évoluer au rythme de notre commune, des attentes de la population et des associations.

Notre objectif est de rendre ce site le plus interactif possible. Pour cela, sa mise à jour est faite aussi souvent que nécessaire, par les services administratifs de la mairie. Vous y trouvez les renseignements utiles à la population, et la possibilité de télécharger des formulaires administratifs (sans vous déplacer) sous la rubrique **« Vie communale »** voir l'onglet : **Vos démarches**.

La population est invitée à s'approprier le site, afin que la communication parvienne au plus grand nombre par ce canal moderne. Cette évolution doit se faire progressivement, avec le concours des associations qui sont les actrices de la vie locale.

Afin de compléter et faire vivre la rubrique de la vie associative, nous invitons chaque association à nous préciser et nous transmettre la définition de l'activité pratiquée, mise en ligne actuellement.

Ce site s'améliorera au fil du temps et de vos remarques, n'hésitez pas à nous les transmettre. Nous n'oublions pas malgré tout, les administrés non équipés en informatique, et bien entendu la mairie reste à l'écoute et au service de toute la population. *www.plougonvelin.fr*

Raymond QUERE
Adjoint à la communication

Les candidates au concours Miss France à Plougonvelin

L'élection de Miss France à Brest le 3 décembre dernier a fait couler beaucoup d'encre dans les médias régionaux et nationaux.

Cet événement exceptionnel (on aime ou on n'aime pas), a donné l'occasion à Monsieur le maire Israël Bacor et son 1er adjoint Raymond Quéré de rencontrer les 33 candidates, venues à l'hostellerie de Saint Mathieu en stage de préparation à l'élection.

C'est avec beaucoup de disponibilité et de gentillesse que quelques unes se sont prêtées à une séance photos en compagnie de nos élus.

Liste des délibérations du 4e trimestre 2011

Les délibérations et annexes sont affichées dans le hall de la mairie

Conseil municipal du 21 novembre 2011

- **Décisions modificatives**

Le conseil municipal a délibéré pour adopter les modifications de crédits nécessaires pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables relatives aux budgets

- Centre culturel Kéraudy (21 voix pour et 5 abstentions)
- maison de l'enfance (21 voix pour et 5 abstentions)
- centre aquatique Treziroise (21 voix pour et 5 abstentions)
- commune (21 voix pour et 5 abstentions).

- **Tarifs 2012, gel de la majorité des tarifs**

- Commune **(**21 voix pour et 5 abstentions).
- Maison de l'enfance **(**unanimité).
- Centre culturel Kéraudy et médiathèque **(**21 voix pour et 5 abstentions).
- Centre aquatique Treziroise **(**21 voix pour et 5 abstentions).
- Office de tourisme **(**21 voix pour et 5 contre).

- **Modification des durées d'amortissement** en fonction du type de matériel (unanimité)
- **Subventions complémentaires :**

- subvention de démarrage à l'association « Art de peindre » pour un montant de 50,00 €.
- subvention de démarrage à l'association « Plair » pour un montant de 50,00 €.
- subvention pour l'organisation de la semaine bleue à l'association « Les Allumés de la grande toile » pour un montant de 100,00 €.

- **Contrat enfance jeunesse 2011-2014 -** adoption du tableau récapitulatif financier de la CAF (unanimité)

- **Convention d'occupation des espaces communs et de la voirie dépendant de l'ensemble immobilier** « résidence de l'Océan » (unanimité)

- Accord de principe pour **mise à l'enquête publique pour le déclassement de terrain** en vue d'une cession à M. LECORNU et MME SIX (unanimité)

- **Suppression du grade d'agent de maîtrise principal** à temps complet au service technique, **et création du grade de technicien principal de 2ème classe à temps complet** (responsable du service technique) à compter du 1er janvier 2012 (unanimité)

- **Adoption d'une motion demandant que soit rétabli le taux plafond de 1 % de la cotisation versée au Centre national de la fonction publique territoriale** par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de **leurs agents (unanimité)**

Conseil municipal du 28 novembre 2011

- **Exploitation du centre aquatique Treziroise :** attribution du marché à bons de commande pour les prestations d'accueil et maîtres nageurs à la société UCPA pour une période d'un an reconductible 3 fois pour un montant minimum annuel de 80 000 euros H.T. et montant maximum annuel de 400 000 euros H.T. (19 pour et 7 abstentions)

- **Etude de gestion communale : compte tenu du** coût de gestion estimé, l'hypothèse d'une reprise de l'exploitation en régie communale est écartée à 19 voix pour et 7 abstentions.

Quand la majorité rate le train médiatique des miss …et se fourvoit avec son service de minibus !

On pense ce que l'on veut du phénomène Miss France, toujours est-il qu'il s'agit là d'un événement qui suscite un véritable engouement médiatique. Or, cette année, notre Commune bénéficiait d'un atout de taille, puisque toutes les miss étaient hébergées, pendant 15 jours, sur son territoire. L'occasion était donc idéale pour mettre notre Commune sous les « feux de la rampe et de l'actualité ». Si certaines communes du pays de BREST ont parfaitement compris l'intérêt de cet événement et ont su tirer au passage leur épingle du jeu…, notre municipalité a quant à elle été aux abonnés absents !

Après la gestion calamiteuse de la fermeture des plages, cet été, la municipalité rate donc à nouveau le train médiatique. Pas étonnant, dans ce contexte, que la gestion de la Treziroise accuse un déficit de recettes d'entrées de plus de 200.000 €uro. En effet, comment faire venir les touristes et visiteurs sur notre Commune, si l'on n'essaye pas de mettre en valeur ses atouts et si l'on ne sait pas saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent à soi ?

Si la majorité n'a pas su (ou voulu ?) saisir cette occasion, elle a par contre parfaitement réussi à se fourvoyer avec son service de minibus. En effet, après seulement trois mois d'activité, la majorité aurait apparemment décidé d'abandonner ce service qu'elle avait très récemment mis en place. Rappelons qu'à l'époque, la majorité avait envisagé de faire l'acquisition d'un minibus pour assurer ce service. Heureusement que face à notre scepticisme et nos mises en garde, la majorité y avait en définitive renoncé. Autrement, la commune se serait retrouvée avec un véhicule totalement inutile sur les bras !

En ce début d'année 2012, nous profitons également de cet espace pour présenter nos meilleurs vœux à l'ensemble de nos concitoyens

Rendez vous avec la municipalité

Israël BACOR
Maire **: bacor@plougonvelin.fr**

Les adjoints au maire :

- Raymond QUERE
1er adjoint
Adjoint à la Communication
le mardi de 10H à 12H
et le samedi de 10H à 12H

- Sylvie LANNUZEL
Adjointe à l'Urbanisme et Comité de l'Anse
le samedi de 10H à 12H

- Jean-François LE DEUN
Adjoint aux Travaux, réseaux et Treziroise
le mardi de 10H à 12H
et le samedi de 10H à 12H

- Marie-Thérèse SIMPLEX
Adjointe aux Affaires sociales et aux Aînés
le mardi de 10H à 12H

- Pascale GROUX
Adjointe à la Culture
et aux Animations
le mercredi de 10H à 12H

- Alain CARIOU
Adjoint aux Ecoles, Enfance - Jeunesse et Maison des Jeunes
le lundi de 15H à 18H

- Annick DESHORS
Adjointe aux Finances
et au Tourisme
le mardi et le jeudi de 10H00 à 12H00

Les conseillers délégués :

- Yolande ROCHER : Sports, et les associations sportives, Office des Sports

- Martine STEPHAN : Développement durable, Environnement, Agriculture, Transports

- Georges PELLEN : Développement économique et artisanat, Revalorisation du bourg, Contrat DSP Treziroise

- Jean Claude AMIL : Sécurité ERP, Valorisation du petit patrimoine, Patrimoine historique et culturel

Nos services

☎02.98.48.30.21
www.plougonvelin.fr

- Isabelle TISON
Directrice générale des services :
dgs@plougonvelin.fr

- Mairie :
mairie@plougonvelin.fr

- Service état-civil :
accueil@plougonvelin.fr

- Service urbanisme :
urbanisme@plougonvelin.fr

Service social :
social@plougonvelin.fr

- Service ressources humaines et élections :
rh-elections@plougonvelin.fr

- Service comptabilité :
comptabilite@plougonvelin.fr

- Police municipale :
police@plougonvelin.fr

- Office de tourisme :
tourisme@plougonvelin.fr

- Maison de l'enfance :
maison.enfance@plougonvelin.fr

- Cantine :
cantine@plougonvelin.fr

- Espace Kéraudy :
accueil@espacekeraudy.com

- Treziroise :
treziroise@plougonvelin.fr

- Bulletin municipal :
bulletin@plougonvelin.fr

Ouverture de la mairie

Lundi
de 08H30 à 11H45
de 13H30 à 17H30

Mardi
de 08H30 à 11H45
de 13H30 à 17H30

Mercredi
de 08H30 à 11H45
FERME l'après-midi

Jeudi
de 08H30 à 11H45
de 13H30 à 17H30

Vendredi
de 08H30 à 11H45
de 13H30 à 17H00

Samedi
de 09H00 à 11H45 ***état-civil uniquement.***
FERME l'après-midi

Informations municipales

Etat-civil

Naissances :

Gürkan **BOURGEROLLES**, domicilié 6 rue de Lesminily
Mila **PEREZ RIHET**, domiciliée 33 allée Verte
Léana **CLOÂTRE**, domiciliée 4 ter rue saint Mathieu

Décès :

Augustine **COURTEL**, 93 ans, domiciliée 31 rue des Mouettes
Yvonne **JOURDEN**, 85 ans, domiciliée 31 rue des Mouettes

Conseil en architecture

La commune met à la disposition des plougonvelinois un architecte conseil.
Ce professionnel vous propose son aide pour votre extension ou vos nouvelles constructions.

Il est important de lui présenter vos intentions avant de déposer votre projet définitif.

La **prochaine permanence** aura lieu **le 20 janvier 2012, de 14h00 à 16h30,** sur rendez-vous, à la mairie de Plougonvelin.

Enquête publique

Une enquête publique se déroulera **en mairie de Plougonvelin du mardi 3 janvier 2012 à partir de 9h00 au mardi 17 janvier 2012, 16h45** inclus, aux jours et heures d'ouverture de la mairie concernant le **déclassement du domaine public communal des parcelles** D 1205 de 310 m² et D 1206 de 664 m² **situées rue de Bertheaume**.

Pendant toute la durée de l'enquête, les tiers intéressés pourront prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, consigner leurs observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au nom du commissaire-enquêteur en mairie de Plougonvelin.

Monsieur LOAEC Robert a été désigné pour remplir les fonctions de commissaire-enquêteur.

Il recevra en mairie les personnes intéressées les :

- Mardi 3 janvier 2012 de 9h00 à 11h45
- Mardi 17 janvier 2012 de 14h00 à 16h45

Toute personne pourra, après enquête publique, prendre connaissance en mairie du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur.

Autorisation d'occupation des sols

- Déclarations préalables :

DP n°11-151 : Commune
rue des Martyrs
Remplacement de menuiseries

DP n°11-152 : HASCOET Alexis
TouIbil
Enduit sur murs d'annexe de même couleur que la maison blanc cassé

DP n°11-153 : THOMAS Philippe
9 route de Gorréquéar
Edification d'un muret de 70 à 80 cm de haut ; pose d'un portillon de 1.20 m de haut ; création d'une entrée

DP n°11-154 : MENAGER Joël
22 rue des Camélias
Abri de jardin

DP n°11-155 : GOURIOU Jean
67 rue de Lesminily
Clôture en limite séparative (1.80 m)

DP n°11-156 : QUERE Anne
11 rue des Marguerites
Réfection de la toiture et des gouttières de la maison et du garage ; pose d'un vélux sur la toiture de la maison côté sud

DP n°11 - 157 : DANIEL Jean-Pierre
Chemin de Mez-Lia
Pose d'un portail

- Permis de construire :

PC n°11 - 50 : SEITE Henry
Rue Mézou Vilin
Construction d'une habitation

PC n°11 - 56 : BARCONS - LAMOUR
Lotissement Le Grand Large (lot 3)
Construction d'une habitation

PC n°11 - 59 : TREGUER Paul
Chemin de la Colonie
Construction d'une habitation

PC n°11-60 : APPRIOU Jack
36 rue des Sternes
Construction d'un abri de jardin

- PC modificatifs :

PC n° 10-54-1 : BOURNISIEN Steeve
Lotissement de Keryunan (lot 11)
Modification de la couleur de l'endui

PC n°11-02-01 : SONNEFRAUD Christophe
42 rue Saint Yves
Extension du rez-de-chaussée

Maison de l'enfance

Rue Mezou Vilin 29217 Plougonvelin.
Contact accueil de loisirs et périscolaire : 02 98 48 27 54 ou maison.enfance@plougonvelin.fr
Contact crèche : 02 98 48 29 09 ou maison.enfance@plougonvelin.fr

Accueil de loisirs Enfance :

Les programmes d'animation sont disponibles à la structure ou sur le site internet de la commune espace enfance/jeunesse.
Les inscriptions (possibles à la journée, ½ journée avec ou sans repas) sont à faire le lundi pour le mercredi en période scolaire et le vendredi pour la semaine suivante en période de vacances.

Multi Accueil :

Invitation à une collation
L'équipe du multi accueil invite les parents à une collation **le vendredi 13 janvier à partir de 18h30**. Vous pourrez voir des photos des enfants lors de moments de vie à la crèche, apprécier leurs réalisations manuelles… et échanger avec les professionnelles de la structure. N'hésitez pas à venir !

La structure fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 19h. Elle dispose de 13 places en journée continue et de 5 places en demi-journée.

Les places de crèche sont attribuées par une commission d'admission qui se réunira en juin 2012 pour les nouvelles demandes. Vous pouvez demander un dossier de préinscription à la maison de l'enfance.
Si vous souhaitez inscrire vos enfants de façon ponctuelle à la halte garderie merci de téléphoner à la structure.

Pour tout renseignement complémentaire et inscription, merci de prendre rendez vous avec la responsable :

Nathalie Da Silva au 02 98 48 29 09
ou maison.enfance@plougonvelin.fr

Espace Aquatique Treziroise

Contact 02 98 38 06 11 ou treziroise@plougonvelin.fr

Changement des horaires d'ouverture au public :
A compter du mois de janvier l'Espace Aquatique Treziroise fermera à 21h le mardi et vendredi et à 18h le samedi et dimanche.

Profitez du partenariat de la Treziroise avec l'Espace Culturel Keraudy :
Du 1er au 31 janvier, pour 1 carte de 10 entrées achetée à Treziroise => 1 entrée offerte à l'espace Keraudy.

Horaires d'ouverture au public :
Période scolaire

Jours	Matin	Midi	Après-midi / Soir
Lundi			14h à 19h
Mardi		12h à 13h45	16h30 à 21h
Mercredi			15h à 19h
Jeudi		12h à 13h45	16h à 19h
Vendredi			16h30 à 21h
Samedi			15h à 18h
Dimanche	9h à 13h		15h à 18h

Evacuation des bassins 15 minutes avant la fermeture
Fermeture de la caisse 30 minutes avant la fermeture

BONNE ANNEE 2012

Enfant : un spectacle au choix au cours de la Semaine de la Marionnette du 18 au 21 avril.

Adulte : au choix
- Le 9 mars : Les fabulations de la Fontaine
- Le 6 avril : Olympig, Cabaret Cochon
- Le 4 mai : La Douche

Services de l'OT :

Billetteries
- pour les îles (compagnie Penn Ar Bed)
- Océanopolis

Location de vélos sur Plougonvelin, et réservation de vélos à Ouessant.

Accès internet à l'Office de Tourisme, tarifs 1€ le quart d'heure/ 0.20€ la page imprimée

L'Office de Tourisme est Ouvert du Lundi au Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Pendant les travaux qui auront lieu dans le bâtiment Hippocampe, l'accueil de l'Office de Tourisme se fera dans la salle de réunion de la Treziroise.

L'office de tourisme sera exceptionnellement fermé du 2 au 7 janvier le temps du déménagement.

Rejoignez l'office de tourisme sur facebook !!

Fan page : Office de Tourisme de Plougonvelin

Fort de Bertheaume :

Visite commentée sur réservation les mercredis à 10h, à partir de 20 personnes. Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme.

Cénotaphe de Saint-Mathieu :

Le Cénotaphe est ouvert de 12h à 17h30 le weekend.

Phare de la Pointe Saint-Mathieu et le musée de l'abbaye :

Visites pour les groupes sur réservation. Pour plus d'informations, contacter le : 02 98 89 00 17.

Carte privilège :

Cette carte est accessible aux résidents de la commune de Plougonvelin, elle est nominative, et valable 2 ans.
Elle permet de bénéficier de tarif à l'espace aquatique Treziroise et sur certain spectacle à l'espace Keraudy.

Rendez-vous à l'office de tourisme de Plougonvelin avec une photo d'identité par personne, carte d'identité ou le livret de famille et un justificatif de domicile.
(Validité 2 ans. Coût 3€).

Office de tourisme

Découvrir Plougonvelin à pied et à vélo :
Partez à la découverte du Patrimoine de Plougonvelin à pieds, à vélo ou à VTT.
8 circuits de randonnées sont disponibles à l'office. 0.20€/fiche.

Les lundis, l'association Gymnique de Plougonvelin vous invite à une séance de découverte de Plougonvelin et ses environs, bord de mer et campagne lors de randonnées pédestres de 10 à 12km chaque lundi matin (sauf férié).

Rendez vous sur le parking stade du Trémeur. Départ à 9h précises.

GRATUIT.

Rens 02 98 48 30 18 ou 06 79 24 45 56.

Médiathèque

La médiathèque et l'équipe des bénévoles de l'association « Lire chez nous »

vous souhaite une bonne et heureuse année 2012

La médiathèque est en accès libre et s'adresse à tous les publics. Elle propose des Livres, des CD audio et des DVD vidéo pour les jeunes et pour les adultes.

La médiathèque est également abonnée à des revues mensuelles qui peuvent être empruntées. L'exemplaire du mois est consultable sur place. Les titres des revues disponibles sont :

Pour les jeunes :

Géo Ado
Images Doc
J'aime lire
Je lis des histoires vraies
Julie
L'hermine vagabonde
La hulotte
Les belles histoires
Okapi
Onze Mondial
Papoum
Science & Vie Junior
Youpi

Pour les adultes :
60 millions de consommateurs
Art & Décoration
Bretagne magazine
Bricoler du côté de la maison
Capital
Côte Ouest
Géo
Historia
L'ami des jardins
Les 4 saisons du jardin bio
Maison Bricolage & Décoration
Micro Pratique
Notre temps
Page des libraires
Saveurs
Science & Vie

Animations en médiathèque :

✓ **Le 4 janvier à 10h30 : l' « Heure du conte »** pour les enfants de 4-8 ans.

✓ **Le 10 janvier de 9h30 à 10h30 : les « Bébés lecteurs »** pour les aux enfants de 0 à 3 ans.

✓ **Le 11 janvier de 10h à 10h30 ou de 10h45 à 11h15 : « English playtime »** Jeux, comptines, chansons, histoires… en anglais pour les enfants de 6-7 ans.

✓ **Le 31 janvier de 9h30 à 10h30 : les « Bébés lecteurs »**

Horaires d'ouverture :

Lundi	11 h 00 à 12 h 00
Mardi	16 h 30 à 18 h 30
Mercredi	16 h 30 à 18 h 30
Jeudi	11 h 00 à 12 h 00
Vendredi	17 h 30 à 18 h 30
Samedi	14 h 30 à 16 h 30

Visitez notre site internet :
www.plougonvelin.fr

Pour les contacts :

e-mail mediatheque@espacekeraudy.com
☎ 02 98 38 03 83

Contact :
Espace Keraudy
- Rue du Stade -
29217 Plougonvelin

ESPACE KERAUDY
CENTRE DE LA CULTURE ET DES CONGRÈS PLOUGONVELIN

Contact :
02 98 38 00 38
accueil@espacekeraudy.com

Toute l'équipe de l'Espace Keraudy

vous souhaite une

Samedi 21 janvier 2012
20h30

Vincent Roca - Vite, rien ne presse !

Avec sa nouvelle création, Vincent Roca, auteur et comédien, humoriste pendant onze années au «Fou du roi» sur France Inter, s'interroge sur le temps qui ne nous quitte pas d'une semaine. Oscillant entre Devos et Boby Lapointe, son humour est toujours un concentré de jeux de mots, une danse frénétique avec la langue française. Dompteur de vocables, contorsionniste de phrases, il trempe sa plume dans l'acide satirique et tout est bon pour que la parole flamboie, pour que le verbe chante....

Début 2011, il obtient le prix Raymond Devos, prix destiné à « récompenser un artiste dont l'œuvre ou l'action contribue au progrès de la langue française, à son rayonnement et à sa promotion » des mains du ministre de la Culture et de la Communication.

Tarifs : 23 € normal / 21 € réduit /
16 € abonné / 10 € - de 12 ans
Placement numéroté

Vendredi 10 février 2012
20h30

Clarisse Lavanant & Dan ar Braz

Leurs chemins se croisent depuis quelques années déjà. Lui compose et réalise en grande partie le deuxième album de Clarisse. Elle écrit des textes pour ses deux derniers albums. En 2010 ils réalisent ensemble Comptines celtiques et d'ailleurs.
C'est donc, tout naturellement que le duo a pris forme avec une furieuse envie de
partager la scène ensemble et de rencontrer le public avec leur répertoire devenu si complémentaire. Ce répertoire est composé des morceaux de l'un et des chansons de l'autre qu'ils s'approprient avec une saveur et un bonheur non dissimulés !

Tarifs : 17 € normal / 15 € réduit /
11 € abonné / 6 € - de 12 ans
Placement numéroté

Et aussi....

Date et heure	Spectacle	Genre
Ven. 09 mars à 20h30	Les Fabulations De La Fontaine	Humour
Ven. 23 mars à 20h30	Mayra Andrade	Musique du Cap Vert
Ven. 6 avril à 19h00	Olympig, Cabaret Cochon	Cabaret
ven. 4 mai à 20h30	La Douche	Performance vocale et visuelle
La Semaine de la Marionnette		
Mer. 18 avril à 15h00	Pierre et Le Loup	Théatre d'objet
Mer. 18 avril à 17h00		
Jeu. 19 avril à 15h00	Une histoire à dormir debout	Marionnette
Ven. 20 avril à 15h00	Le Camion Fantôme	Marionnette
Sam. 21 avril à 15h00	Carnet de voyage à travers l'Atlas	Marionnette

Réservation de matériel à la CCPI

Rappel aux associations

Toute demande de réservation doit être faite, par écrit et toujours préalablement à l'événement, auprès des services techniques et de l'environnement de la CCPI.

Sur la demande, l'association doit mentionner les coordonnées d'un référent bénévole. **Les demandes doivent parvenir à la CCPI avant le vendredi 10 février 2012.**

Une commission d'attribution des matériels statuera sur les réservations fin février 2012.

Vous trouverez la liste des matériels d'animation, ainsi que le règlement de mise à disposition en mairie.

Pour tous enseignements :
☎ CCPI : 02 98 84 28 65

Cinéma

Du changement au sein de l'association fin 2011, mais toujours beaucoup de flamme pour faire vivre notre CINEMA ASSOCIATIF … Les Allumés restent allumés **!!**

Il y a ceux qui partent, ceux qui restent, ceux qui reviennent, ceux qui arrivent... pour tous l'ambition initiale demeure **:**

proposer un cinéma de qualité à tous les publics, quels que soient leur âge et leurs centres d'intérêt, en valorisant le goût de la réflexion, sans négliger l'envie de se distraire.

Bienvenue à tous !

Les Allumés de la grande Toile vous souhaitent une excellente année 2012, pleine de bonnes surprises cinématographiques

Début janvier ne ratez pas :

Le cochon de Gaza (fable burlesque ...avec un cochon en colombe de la paix!)

Hugo Cabret (« d'innombrables merveilles ... » pour toute la famille)

et LE TABLEAU un très beau film d'animation (« Une palpitante aventure doublée d'une fable humaniste » tout public)

Prochain programme le 11 janvier

CINEMA Les Allumés de la Grande Toile
Le TREZ HIR PLOUGONVELIN

Contact 09 75 85 80 78

Programme (Répondeur) 02 98 48 24 46

http://www.cinema-plougonvelin.fr

cinema-plougonvelin@wanadoo.fr

MARC'H MOR

Ass Culturelle MARC'H MOR – Langue bretonne

Korn ar vrezhonegerien - **Bloavez mat d'an holl**

Dimanche 5 février à 15 h à l'espace Kéraudy.
Kafe breizh – Conférence

Hervé LOSSEC viendra présenter son nouveau livre sur les Bretonnismes. Y aura du plijadur gast !

Conte, chant et musique.

Entrée gratuite (au chapeau).

Hanter genver un eur a hed
Da houel Chandelour diou abred
A la mi-janvier, la journée gagne une heure
Et deux environ à la Chandeleur.

N'eus ket hardisoc'h eged roched eur milliner
Rag beb mintin e pak eul laer!
Rien n'est plus hardi que la chemise d'un meunier
Car chaque matin elle prend un voleur !

Ar madoù braz, an enorioù
Deuz a zent a ra dialoù.
L'opulence et les honneurs
Font de saints des diables.

Kas unan bennak da dreiñ bili d'an aod .
C'est une excellente façon de l'envoyer paître !

Kenavo da hentañ

MUSIKOL

Ecole Intercommunale de Musique et Danse de la Pointe

MUSIKOL propose 6 stages d'ensemble musique traditionnelle, en partenariat avec l'école de musique de St Renan, l'école de musique Adexap de Ploudalmézeau»
Ce stage est assuré par Monsieur Jean-Marc Siche, professeur d'accordéon diatonique et de violon traditionnel dans les trois écoles de la CCPI.

Répertoire :
* La roulotte (France)
* Deux guitares (Roumanie)
* Sad Violin (Chine)
* La serenissima (Irlande)
* Minor swing (Jazz manouche)
* Kalinka (Russie)
* Samba (Russie)

Planning des stages :
Samedi 14 Janvier centre Ti Lanvenec
Samedi 11 Février centre culturel de St Renan
Samedi 10 Mars centre culturel de St Renan
Samedi 7 Avril centre Arcadie Ploudalmézeau
Samedi 12 Mai centre Arcadie Ploudalmézeau

Durée : 2 heures

Coût : Stage gratuit

Public : Enfants et adultes

Instruments : ouvert à tous les instruments sauf batterie, bombarde et cornemuse.

Sur le site de musikol, vous trouverez tous les détails concernant le déroulement des stages ainsi qu'un formulaire d'inscription à nous retourner par mail ou le jour même du stage.

Contact : 02 30 96 10 98
ou 06 64 84 58 22

http: musikol.e-monsite.com

ass.musikol@laposte.net

Le souvenir francais

Comité de Plougonvelin

A nos adhérents, à nos sympathisants et amis,

Après de nombreuses années d'un dévouement sans faille, Monique LE SOUCHU, Madame HEMERY, notre présidente, a souhaité être déchargée de cette responsabilité.

J'avais convenu avec elle de reprendre, dès que possible, le flambeau.

Sur ma candidature, le Contrôleur Général des Armées DELBAUFFE, Président Général du Souvenir Français, vient de me nommer Président du Comité de PLOUGONVELIN en remplacement de Madame LE SOUCHU, nommée Présidente Honoraire, à compter du 1er décembre 2011.

Il me parait impératif que nous nous rencontrions pour saluer et honorer notre amie et débattre des actions que nous pourrions lancer en 2012.

C'est pourquoi je vous convie à :

L'Assemblée Générale du comité du Souvenir Français de PLOUGONVELIN de l'année 2012, qui se tiendra à :

l'ancienne mairie,

dans la salle de réunion du rez- de- chaussée (face au siège de « Aux Marins »)

le dimanche 22 janvier 2012 à 10h30.

En vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année, je vous présente mes voeux les plus chaleureux pour cette nouvelle année et j'espère vous retrouver nombreux le 22 janvier.

Je vous prie de croire à mon dévouement à la cause du devoir de mémoire pour tous ceux qui ont donné leur vie pour notre pays.

Robert LE GUEN

Union Nationale des Combattants

Section de Plougonvelin

A nos adhérents, à nos sympathisants et amis,

Le Conseil d'Administration de la Section de Plougonvelin de l'UNC vous convie à :

L'Assemblée Générale 2012 de notre association

Par suite de l'indisponibilité de l'Hippocampe en travaux, celle-ci se tiendra dans :

La salle de réunion du club des Anciens
Place Général de Gaulle

Le dimanche 22 janvier 2012

10h00 : Réception des cotisations pour l'année 2012
10h30 : Assemblée Générale
11h30 : Pot de l'amitié

En vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année et en vous présentant ses vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année, le Conseil d'Administration espère vous retrouver nombreux à cette réunion.

PHASE

Le 10 novembre dernier, notre doyenne Marie-Ange Lannuzel nous a quitté. Courant février, Françoise et moi-même avons eu le bonheur de la rencontrer quatre fois dans le cadre des quêteurs de mémoire pour notre association PHASE.

Avec beaucoup de modestie et de plaisir, elle nous raconte sa vie et sa traversée du siècle. Ce ne fut pas une traversée de long fleuve tranquille. En effet, dès ses deux ans elle a à souffrir de la séparation et de la disparition de son père décédé lors de la bataille de la Marne en 1915. Sa mère se remarie et elle a un frère et une sœur.
A 7 ans elle rentre à l'école du Sacré-Cœur et parcourt matin et soir, à pied et par tous les temps les 3 kms 500 qui sépare son domicile du Bourg. Tous les jours, le repas frugal, composé de soupe et d'un morceau de pain, est pris au bar-restaurant Pellen. La cantine scolaire ne s'ouvre qu'en 1940. Elle se souvient bien de ses institutrices dont Melle Henriette, une religieuse toute de noir vêtue. La loi de séparation de l'église et de l'état l'obligeant à enseigner en civil, elle ne revêtira sa tenue de religieuse qu'en 1950. La mixité n'existe pas et les garçons vont à l'école publique ou pour certains, en pension. A 12 ans et demi, à son grand regret, elle doit arrêter sa scolarité pour aider à la ferme. Parfois, les filles vont à l'ouvroir, devenu cours ménager par la suite. Là, elles apprennent la couture, la cuisine, et un peu de gestion. Puis retour à la ferme où elles restent jusqu'à leur mariage. Le travail prime toujours sur les loisirs et les distractions se font rares. La mer est toute proche mais les jeunes de la campagne ne profitent pas de la plage. Ils n'ont l'autorisation de sorties qu'à partir de l'âge de 15, 16 ans, surtout les filles qui sont plus tenues que les garçons. Les moments privilégiés pour les rencontres entre jeunes sont les veillées, les fêtes paroissiales, pardons et les mariages.
Celui de Marie-Ange avec Claude Lannuzel est célébré le 28 juin 1938. Leur premier fils René naît le 26 avril 1939. Mais le bonheur est de courte durée. Le 1er septembre 1939, comme sa mère 25 ans plus tôt, elle voit son mari rejoindre le front. Il ne reviendra que le 30 mai 1945 après cinq ans de captivité en Allemagne. A son retour, le bébé de quatre mois qu'il a laissé est devenu un petit garçon de six qui, bien sûr ne reconnaît pas son père : il a fallu apprendre à revivre ensemble et petit à petit les liens se sont renoués.

Claude Lannuzel et Marie-Ange Coatanéa
Plougonvelin 28-06-1938

Marie-Ange nous raconte : « Pendant que Claude souffre en Allemagne, avec les parents, nous tentons de mener la ferme de Vinigoz, malgré la présence des Allemands. Pour nous aussi la vie est dure, surtout à partir du 20 août 1944, lorsque les Américains avancent de plus en plus vers Plougonvelin. 200 Allemands sont repliés à Vinigoz et font leur cuisine chez nous. Tout autour de nous les obus tombent, les mines explosent, tuant et blessant personnes et bêtes, les tas de foin et de paille sont la proie des flammes. Il faut aussi parler des contraintes matérielles et financières imposées par le biais des réquisitions.»
Malgré cela, la famille a su accueillir des cousins chassés de chez eux par l'ennemi et là encore le drame continue : un obus tombe sur la maison tuant le fils des cousins et blessant grièvement un autre ainsi que sa tante.
Avec la libération et le retour de Claude, la vie reprend son cours à la ferme. Pour Marie-Ange les journées sont bien remplies entre sa vie familiale avec ses quatre enfants et sa vie d'agricultrice. La journée de travail commence vers 6 heures avec la traite des vaches, l'écrémage du lait, la préparation du petit-déjeuner et il ne faut pas trop tarder car les enfants doivent être à l'heure à l'école. Puis il faut nourrir les bêtes, sortir les vaches, refaire la litière, laver soigneusement l'écrémeuse et une fois par semaine baratter la crème pour obtenir le beurre qu'il faudra ensuite aller vendre au marché. Vers 11 h 30 les hommes rentrent des champs et le repas doit être prêt. Il ne faut pas oublier que toute la première moitié du siècle, l'eau doit être puisée au puits, l'eau courante n'est arrivée à Vinigoz en 1964. La machine à laver n'a pas encore fait son apparition et la lessive se fait au lavoir par tous les temps et le linge propre, mouillé et donc très lourd est ramené à la maison sur une brouette. L'entretien des jardins potager et de fleurs est aussi du ressort des femmes. Vers 16 heures arrive l'heure du goûter pour les hommes et aussi pour les enfants qui reviennent de l'école. Ensuite, elle s'assure que les enfants se sont mis à leur travail scolaire l'éducation incombe principalement à la mère de famille. Puis c'est le rituel : soins aux bêtes, traite etc… La journée se termine après le repas du soir qui se prend vers 19 heures en hiver et 20h ou 21 h en été. Une ou deux fois l'an un cochon engraissé à la ferme est tué par les hommes. Aux femmes viennent ensuite les tâches de saler le lard, le mettre en charnier, la fabrication du pâté et du boudin, et des andouilles. Tous les ans, au mois d'avril, Marie-Ange va aider à la récolte du goémon au Trez-Hir, les algues étant un précieux amendement pour les terres.

Malgré son emploi du temps très chargé, alors que les femmes viennent d'obtenir le droit de vote elle accepte d'être candidate au conseil municipal et est élue première femme conseillère municipale à Plougonvelin.

La maison familiale abrite en général trois générations, les grands-parents, les parents et les enfants. Dans la première moitié du siècle, selon l'importance de la famille et de la maison, il arrive souvent que tout le monde dorme dans la grande pièce qui sert aussi de cuisine. Tout autour de cette pièce sont disposés des lits clos devant lesquels sont posés des coffres qui servent de rangement mais aussi de marchepieds. On s'éclaire avec des lampes à pétrole et des bougies. La fée électricité ne fait son apparition à Vinigoz qu'en 1964. Dans la famille, on se soigne d'abord avec des tisanes à base de plantes et des grogs pour les rhumes, les médecins et les médicaments n'intervenant que dans les cas graves. Les accouchements ont lieu à la maison. L'habillement, surtout celui des femmes, a beaucoup évolué durant le siècle passant de la robe longue, noire avec châle et coiffe à la robe plus courte aux couleurs plus claires. Marie-Ange a porté la coiffe jusqu'en 1960 époque où, faute de repasseuse, son usage disparaît.

Marie-Ange nous raconte l'importance de la religion dans la vie de l'époque. Au quotidien, pas question de prendre un repas sans le « Bénédicité », on signe le pain avant de le commencer, de même quand on passe devant une croix. Le soir, toute la famille s'agenouille pour la prière suivie de la lecture d'un passage de la vie des saints « Buhez ar Zent », qui se lit en breton. Cette langue est la langue usuelle à la campagne et

beaucoup d'enfants ne savent pas le français avant d'aller à l'école Le dimanche non seulement on a l'obligation d'assister à la messe mais également aux Vêpres, l'après-midi. L'année est rythmée par les grandes fêtes bien sûr mais aussi certains rites tels le mois de Marie en mai, les Rogations avant l'ascension et le mois du Rosaire en octobre. Le baptême est administré le jour de la naissance ou au plus tard le lendemain. La célébration des mariages donnent lieu à de grandes réjouissances qui peuvent durer une huitaine de jours et le nombre d'invités est toujours conséquent : entre 200 et 400 personnes. Pour les obsèques le corps du défunt est transporté de son domicile au parvis de l'église sur une voiture mortuaire à laquelle est attelé un cheval et tout le monde suit en procession.

Marie-Ange et Claude vont exploiter la ferme de Vinigoz jusqu'en 1976, date à laquelle ils se retirent au 6, rue Saint-Mathieu. Elle continue à aider ponctuellement à la ferme quelque temps. Dès 1982, et ce jusqu'à quelques mois avant son départ, elle intègre le club des Aînés. Pour elle ce rendez-vous du jeudi est sacré et elle participe aussi bien aux jeux tels que dominos mais elle sait aussi tricoter des couvertures pour des œuvres caritatives. La marche quotidienne et l'entretien de l'église complètent ses journées. En 1988 Claude et elle fêtent leurs noces d'or et en 1998 leurs noces de diamant. Son époux la laisse seule en 2000 mais ses quatre enfants, ses onze petits-enfants et ses 16 arrière petits-enfants sont là pour l'entourer. Son plus grand plaisir est d'ailleurs de recevoir sa famille, grands et petits, ainsi que ses amis, ses voisins et anciens voisins.

Marie-Ange a traversé le siècle, elle a connu le tramway de Brest au Conquet, et vécu de près les évènements et la transformation de la commune. Elle suivait également de près l'actualité.

Lors de nos visites, son sens de l'accueil, sa disponibilité, son calme, son humour et surtout sa mémoire vive des évènements jusque dans les moindres détails ont fait d'elle un témoin privilégié que les membres de notre association ont toujours eu un vif plaisir à rencontrer.

Pour PHASE,
Marie Louise CLOITRE,
Françoise PAISLEY

Tamm ha Tamm

collectif éco-citoyen de Plougonvelin

Les écocitoyens de Plougonvelin ont déclarés leur territoire en Transition

PTT ! > Plougonvelin Territoire en Transition !

La transition est un mouvement crée en Angleterre en 2006 par Rob Hopkins, enseignant en Permaculture.
Il s'agit d'inciter les citoyens d'un territoire (village, commune, ville, quartier, territoire, île, forêt…) à prendre conscience du **pic pétrolier** et du **changement climatique**, ainsi que de la crise financière et de leurs conséquences profondes.

Le concept central de mouvement de transition est la **résilience**, c'est la capacité à réagir aux crises et à être autonome.

Les trois critères d'un système résilient

- **diversité :** diversité des gens, de leurs fonctions, des types de réponses, des ressources, etc. Le nombre de liens qui les relient est aussi important.
- **modularité :** chaque élément de la société peut continuer à fonctionner en cas de choc grave touchant le tout.
- **réactivité :** plus les liens sont cours, plus la réactivité est forte. Nos grandes sociétés ont une réactivité faible.

Le pic est une occasion extraordinaire de réinventer le monde : plus d'écologie, de justice et de solidarité, moins de destructions.
« La transition exige plus que la simple compréhension intellectuelle ».
Rester au niveau intellectuel ne permet pas d'engager les gens à agir.
D'où la nécessité d'une vision positive motivant le passage à l'action.

Une vision pour 2030
Rejoignez Tamm ha tamm et imaginons ensemble le territoire que nous voulons pour nos enfants en 2030 en envisageant les différents domaines.

Économie :

- affaiblissement de ma mondialisation, échanges plus locaux
- développement des monnaies locales
- beaucoup plus d'entreprises familiales

Alimentation

- exploitations plus petites et plus polyvalentes
- plus de main d'œuvre
- production textile, énergie et matériaux
- jardinage urbain plus développé

Énergie :

- La consommation a diminué de 50 %, le reste étant en grande partie assuré par les renouvelables locales
- rénovation du bâti ancien

Transports :

- développement des transports en commun, de co-voiturage et de l'autopartage et du vélo
- fin du tourisme à longue distance
- retour des péri-urbains vers la ville
- réaffectation à d'autres usages des espaces dédiés à la voiture

Éducation :

- reformulée en fonction en fonction des nouvelles qualifications nécessaires
- ré qualification massive de la population adulte

Logement :

- des logements plus efficaces, plus collectifs, et plus petits

Les nombreuses actions concrètes engagées par le collectif Tamm ha tamm sur la commune de Plougonvelin ont permis cette reconnaissance de la part du mouvement des villes en transition et l'intérêt de la part de plusieurs médias.

Tamm ha tamm organise comme l'hiver dernier un achat groupé d'arbres fruitiers.

Plus d'infos sur notre site :
www.tamm-ha-tamm.org

Plougonvelin Nouvelles Perspectives PNP

L'association Plougonvelin Nouvelles Perspectives (PNP) organise son **Assemblée Générale le lundi 23 janvier à 20h30, à Keraudy**, dans la petite salle 'Espace Réception'

PNP rappelle qu'elle a pour objet de chercher des solutions, entre habitant-e et élus municipaux, aux problèmes humains, sociaux, techniques et politiques dans notre commune. La vie quotidienne de la commune concerne chaque habitant-e de Plougonvelin.

PNP s'appuie sur son réseau de correspondants de secteur et organise des débats conviviaux sur des thèmes de la vie au quotidien qui préoccupent les habitants, tels que la communication, la circulation ou la qualité de l'eau dans notre commune.

L'assemblée générale sera l'occasion de faire le bilan de cette nouvelle année de fonctionnement.

Nous vous attendons nombreux

http://plougonvelinnperspectives.typepad.fr/

Plougonvelin handball

Calendrier des matchs du mois de janvier:

	Samedi 7 janvier	Samedi 21 janvier	Samedi 28 janvier
Seniors Filles 1 *honneur régionale*	**Reçoit SAINT RENAN /GUILERS**	**Se déplace à PL LAMBEZELLEC**	**Reçoit PLABENNEC**
Seniors Filles 2 *première division*	**Reçoit PORSPODER**	**Se déplace à PL LAMBEZELLEC**	**Se déplace à GOUESNOU**
Seniors Gars *première division*	**Se déplace à PLOUDANIEL**	**Reçoit ABERS BENOIT**	**Se déplace à PONT DE L'IROISE**

US PLOUGONVELIN www.us-plougonvelin.fr		
	Domicile	**Extérieur**
Senior A		
22/01	Brest ASPTT 1	
29/01		Plouescat
Senior B		
22/01		Brélès
29/01	Brest ASPTT 2	
Senior C		
22/01	Ploumoguer	
29/01		Locmaria 2
La galette des rois aura lieu le 14 janvier à partir de 15h pour les catégories U6 à U13 à la maison des sports		

Gymnastique

L'AGP propose des activités de sport-loisir

l'AGP vous invite à venir pratiquer des activités diversifiées, conviviales, pour le bien-être et le plaisir d'être ensemble. Elle est ouverte à tous, adultes et adolescents (à partir de 15 ans), 280 adhérents sont inscrits à ce jour.

Des activités régulières et variées sont dispensées chaque jour de la semaine à l'espace Kéraudy, (Yoga, tai chi–chi qong, stretching, gym d'entretien, gym tonic, Fitness-gym dansée, gym du dos), à Tréziroise (aquagym), des randonnées les lundi et jeudi et la marche nordique le vendredi avec départ du stade de Trémeur.

"Courir ensemble"

Dès la rentrée de septembre, le nouvel atelier de course à pied (loisir) **''Courir ensemble"** a rencontré un beau succès, et pour répondre au mieux à la demande, depuis début novembre**, deux niveaux** ont été mis en place :

- **Débutant** : le mercredi à 19 h – départ espace Kéraudy
- **Confirmé** : le jeudi à 19 h – départ espaceKéraudy.

Les personnes intéressées par cette discipline sont invitées à prendre contact avec le club.

Outre ces activités, l'AGP organise plusieurs évènements sur la commune.

- le traditionnel Bain du Nouvel An sur la plage du Trez Hir, dont le succès est constant.
- la Balade de Printemps (en partenariat avec les associations PHASE et l'ACP) qui se déroulera le dimanche 25 mars.
- la sortie annuelle de la section randonnée-marche, organisée en mai ou juin, qui est ouverte à tous.
- des marches à la journée le deuxième lundi du mois, dès le mois de mai.
- une participation des bénévoles à l'organisation de la ''LITTORALE Saint-Mathieu-Bertheaume'', le 17 juin 2012.
- la participation des bénévoles à l'organisation du ''Trail du Bout du Monde'', le 08 juillet 2012.

Dès ce début d'année 2012,
Venez découvrir ou redécouvrir le plaisir d'entretenir votre forme en toute convivialité.

C'est encore possible, venez profiter des séances de découverte avant de vous inscrire. **Renseignez-vous !**

Le Conseil d'Administration et les Animateurs ont le plaisir d'inviter les adhérents à partager

LA GALETTE DES ROIS
le vendredi **03 février 2012 à 20 h**

à l'espace Kéraudy à Plougonvelin.

Pensez à vous inscrire
avant le 27 janvier.

Contacts :
www.plougonvelin.agp.free.fr

e-mail :
plougonvelin.agp@free.fr

Lisette Cocaign
Présidente de l'AGP

Economie - Commerce et Artisanat

Nouveau

« Maison-passion »

Linge de maison en vente direct
Produits hauts de gamme à prix usine

Fabrication française

Linge de lit en coton bio, fibre naturelle de bambou ou fibre de bois d'eucalyptus
Linge de toilette
Linge de table

Pour plus de renseignements contacter :

Roselyne EMERY
Plougonvelin
Tel : 02 98 38 05 98 - 06 14 43 85 61

Billets en francs

Certains billets en **Francs** ont encore de la valeur jusqu'au 17 février 2012 !

S'il vous en reste, c'est le moment de les utiliser, ou de les échanger contre des €uros, à la Banque de France.

«Réglez vos achats avec des Francs*!»
Un service de votre Intermarché Plougonvelin.

*Seuls les billets sont acceptés, selon les critères de la Banque de France.
Voir modalités à l'accueil.

Maison de l'emploi

Atelier de recherche d'emploi : Jeudi 12 et 26 janvier de 9h à 12h (sur RDV) (*tout public*) aide pour faire un CV, une lettre de motivation, ….

Rail Emploi Services : permanence tous les jeudis de 10h à 12h

Permanence TRIBORD : lundi 23 janvier de 10h à 12h (informations sur les métiers agent de tri, agent d'accueil en déchèterie, …)

CIBLE : Information collective le lundi 23 janvier à 13h30 (Pour les demandeurs d'emploi) aide personnalisée en groupe et en entretiens sur 3 mois (sur RDV)

Simulation d'entretien avec EGEE : mardi 24 janvier de 9h à 12h (sur RDV)

Armée de terre : jeudi 26 janvier de 13h30 à 16h30

Atelier multimédia : vendredi 27 janvier de 9h30 à 11h30 à l'espace Cybereela de Plourin (sur RDV)

Pour tous renseignements :

Maison de l'emploi – ZA de Kerdrioual
29290 Lanrivoaré

02.98.32.47.80

iroise.emploi@wanadoo.fr

Collège Dom Michel

Récupération de journaux

Les APEL de l'école St Joseph et du collège Dom Michel organisent depuis juin une récolte de papier journal.

En partenariat avec l'entreprise Cellaouate, le papier récolté est revendu et l'argent sert à financer les activités éducatives des enfants.

Le container de récupération de journaux se trouve sous le préau du collège. Vous pouvez venir les déposer aux horaires scolaires. Le papier récupéré sert à fabriquer de la ouate de cellulose, matériau d'isolation. Il est donc demandé de ne déposer que du papier journal, pas de papier glacé, publicités.

Cette démarche qui s'inscrit également dans l'Agenda 21 du collège.

Portes ouvertes

Le collège Dom Michel organise des portes ouvertes :

le **vendredi 27 janvier de 17 à 19 H**
et le **samedi 28 janvier de 9h30 à 12h30**.

Pour tout renseignement : 02.98.89.01.72

IREO Lesneven

Les **mercredis de l'orientation**

Vous vous interrogez sur l'orientation pour votre fille ou votre fils.

L'enseignement agricole offre des débouchés que vous ignorez peut-être. L'iréo de Lesneven propose des formations de la 4ème à la licence professionnelle et la direction de l'établissement est à votre disposition, tous les mercredis après-midi, pour vous aider à y voir clair.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en téléphonant au **02 98 83 33 08**.

Kig ha farz annuel de l'Iréo de Lesneven le 29 janvier 2012 (à partir de 11h45 – réservations souhaitées au 0298.83.33.08 – Parking : Kerjézéquel)
Activités permettant aux jeunes de l'établissement de financer une partie de leur voyage d'études.

Foramap

LE FORUM DE L'APPRENTISSAGE

Le forum de l'apprentissage et de la formation par alternance aura lieu **le 4 février au Quartz.**

Grâce à ce forum, 40000 jeunes ont découvert, au cours des 17 dernières années, les nombreuses possibilités offertes par ces formes d'enseignement.

Ces formations au plus près des besoins des entreprises, sont de nouvelles perspectives d'orientation pour des jeunes sans qualification, qui ont été mal informés ou mal orientés et se retrouvent sur le marché du travail.

Le Lions club de Brest doyen, Brest Iroise et Brest la Cordelère avec le soutien des collectivités territoriales en sont les partenaires de l'organisation.

Week-end de la gastronomie

9ème édition du organisé par le comité des fêtes des écoles libres de Plouzané

Informations extra-communales

Université du temps libre

Conférences à 14h00 à l'espace culturel de St Renan :

- le 10/01 : Arts et sciences dans l'Islam par **Ahmed DJEBBAR** Professeur émérite d'Histoire des Mathématiques
Rencontre autour d'une galette des rois à l'issue de la Conférence

- le 24/01 : Jardin des plantes par **Pierrick MOIGNE** Responsable des parcs et jardins de l'abbaye de Daoulas

Site de l'U.T.L. en Iroise :
http://www.utleniroise.infini.fr/
Vous y trouverez le programme de nos activités et la présentation des conférences.

Les informations relatives aux sorties vous seront données à l'occasion des conférences.

Atelier cosmétiques faits maison

L'association Made in home vous propose un atelier d'initiation aux cosmétiques faits maison le Samedi 21 Janvier de 14h à 17h (lieu à définir suivant les inscriptions)
.
Tarif : 35€ Chaque participant repart avec les 3 produits qu'il a réalisés et de nombreuses recettes et idées !

Made in home propose également un atelier produits ménagers faits maison le samedi 3 mars.

D'autres dates sur le site:
www.madeinhome.org

Réservations et renseignements :
Fanny 06 64 23 11 38
fanny.madeinhome@yahoo.fr
ou sur le site www.madeinhome.org

La Leche League

Association à but non lucratif loi 1901, dont la démarche est l'information et le soutien à l'allaitement maternel.

Les animatrices sont des mères ayant eu une formation, qui apportent soutien et information bénévolement aux parents.

Vous pouvez choisir de soutenir la Leche Legue France par votre cotisation, 25€/an en envoyant un chèque à l'ordre de LLLF à l'adresse ci-dessous :

Christelle Vigouroux
24 rue Victor Martin
29810 PLOUMOGUER

Informations pratiques

Les démarches administratives

Pour toutes informations sur les différentes démarches administratives, vous pouvez vous renseigner sur :

www.service-public.fr

ou en téléphonant au **3939** (0.06 €/minute en moyenne).

Cadastre

Pour rechercher, consulter et demander des planches de plans, connectez-vous sur

www.cadastre.gouv.fr

qui vous permet d'accéder au plan cadastral par internet.

Passeport et carte d'identité

Les demandes de passeport sont à faire, sur rendez-vous, soit **en mairie :**

- **de St Renan** (02 98 48 20 08),
- **à Brest centre** (02 98 00 84 28 ou 02 98 00 84 46),
- **des 4 moulins** (02 98 00 85 40),
- **ou de St Pierre** (02 98 00 81 70).

Les imprimés seront remis à la mairie de Plougonvelin à **l'intéressé uniquement en échange de sa signature.**
Pour faire faire un passeport, vous devez prévoir l'achat d'un **timbre fiscal de 86 € pour les personnes majeures (durée de validité : 10 ans), 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans ou 42 € pour les mineurs de 15 à 18 ans (durée de validité 5 ans).**

Pour demander une carte nationale d'identité, vous devez vous rendre en personne à la mairie de votre domicile muni des pièces justificatives nécessaires.

Les documents à présenter dépendent de votre situation et notamment de la possession d'un passeport sécurisé.

Les pièces à fournir (les **originaux** des pièces à fournir doivent être présentés) :

- 2 photos d'identité récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35mm x 45 mm)

- 1 justificatif de domicile récent

- le passeport sécurisé ou un acte de naissance daté de moins de 3 mois (si l'acte de naissance présenté ne suffit pas pour démontrer la nationalité française : un justificatif de nationalité française (sauf si vous êtes né en France et que l'un au moins de vos parents est né en France)

Dans le cadre d'un renouvellement, l'ancienne carte doit être remise ; si vous ne pouvez pas la présenter, il s'agira d'une procédure différente (perte ou vol) et payante : 25 € en timbre fiscal.

Il est possible de demander une carte d'identité pour tout mineur quel que soit son âge (même un bébé), à condition qu'il soit de nationalité française (les pièces à fournir sont les mêmes que pour une personne majeure).

Recensement militaire ou citoyen

Tout Français ayant atteint l'âge de 16 ans (les filles comme les garçons) doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie de son domicile, entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Cette formalité est obligatoire. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

En cas d'absence de recensement dans les délais, vous êtes en irrégularité.
Vous serez sanctionné par le fait de ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté, de ne pas être inscrit sur les listes électorales à 18 ans, de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.

Bulletin municipal

Les articles devront être déposés avant le 15 du mois précédant la parution à l'adresse suivante : **bulletin@plougonvelin.fr**

Les manifestations organisées en tout début de mois devront être signalées un mois à l'avance. www.plougonvelin.fr

Le fond et la forme des articles sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Déchèterie

Horaires d'ouverture :

Lundi 10H00 à 12H00 14H00 à 18H00
Mardi *FERME*
Mercredi 10H00 à 12H00
Jeudi 10H00 à 12H00 14H00 à 18H00
Vendredi 14H00 à 18H00
Samedi 09H30 à 12H00 14H00 à 18H00
Dimanche 10H00 à 12H00

La déchèterie sera *fermée les jours fériés.*

Analyse de l'eau

Prélèvement du : 20/12/2011

Taux de nitrates : 26 mg/l

Soins infirmiers

Soins assurés 7j/7 à domicile

- M.N. RAGUENES - S. LAMIL
☎ 02.98.48.33.72

En cas d'urgence :
M.N. Raguénes : 06.60.88.25.28
S. LAMIL : 06.21.01.37.61

- D. POLLEFOORT - V. LE PENNEC - F. LE CALVEZ - V. PHILIPONA
Permanences cabinet : 1, rue Saint Yves

Ouvert de 08H00 à 12H00 du lundi au vendredi inclus et le samedi de 09H00 à 11H00

☎ 02.98.48.21.80
Portable : 06.63.52.43.46

Centre départemental d'action sociale

Pour rencontrer l'assistante sociale du CDAS de Saint-Renan, prendre rendez-vous au **: 02.98.84.23.22.**

La presse

Nos correspondants locaux :

Ouest-France :
Rémi Page - 02.98.89.12.03
page.remi1@aliceadsl.fr

Le Télégramme :
Isabelle Bellec - 06.68.78.42.44
isabelle.bellec@laposte.net

Numéros utiles

Véolia : 0811.902.902

EDF dépannage : 08.10.33.30.29

Gendarmerie Le Conquet : 17 ou 02.98.89.00.13

Police Municipale : 06.19.41.44.43

Pharmacies de garde : 32.37

Urgences : 15

Pompiers : 18

Hôpital Morvan (enfants -15 ans) : 02.98.22.34.88

CHU Cavale Blanche : 02.98.34.74.55

Centre anti-poison : 02.99.59.22.22

ADMR : 02.98.89.37.09
sudiroise@admr29.org
http://www.sudiroise.fede29.admr.org

Relais assistantes maternelles : 02.98.48.99.91
ram@locmaria-plouzane.fr

Commune de Plougonvelin

Questionnaire Jeunes : 11 /17 ans

Bonjour

Tu as entre 11 et 17 ans, ton avis nous intéresse.

La commune de Plougonvelin souhaite mieux connaître les jeunes qui habitent son territoire et cerner leurs attentes et besoins en matière de loisirs.
Nous réalisons cette enquête car nous envisageons de développer un « secteur jeunesse ».
Nous te remercions de prendre un peu de ton temps pour répondre à ce questionnaire qui restera anonyme (sauf si tu souhaites nous laisser tes coordonnées)

****

I - Pour te présenter donnes nous ; ton âge ….., Je suis : une fille ☐ ,un garçon ☐
Un collégien ☐ un lycéen ☐ autre ☐ (préciser ……)
J'habite Plougonvelin depuis ……..

II – Parles-nous de tes loisirs :

– As-tu fréquenté « la Maison de l'enfance » : ☐ Oui ☐ Non
(garderie, accueil périscolaire ou accueil de loisir)
– Connais-tu des associations qui fonctionnent à Plougonvelin ? sportives, nautiques, culturelles et autre loisirs
☐ Oui ☐ Non
Peux-tu citer une ou des association(s) de la commune ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui laquelle ou lesquelles ……..

III - Tes activités encadrées :
– Pratiques-tu un sport ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, lequel ou lesquels ?
– A quelle fréquence pratiques-tu ce sport ?
☐ 1 ou plusieurs fois par semaine ☐ 1 à 2 fois par mois
☐ Moins d'une fois par mois ☐ seulement pendant les vacances
– Pratiques-tu une ou plusieurs activités culturelles ?
☐ Cinéma ☐ Musique ☐ Théâtre ☐ Arts plastiques ☐ Autre
– A quelle fréquence pratiques-tu cette activité ?.....
☐1 ou plusieurs fois par semaine ☐1 à 2 fois par mois
☐ Moins d'une fois par mois ☐ Seulement pendant les vacances
– Quelles sont tes motivations pour pratiquer une ou plusieurs activités ?
☐ Etre avec des amis ☐ Se faire plaisir ☐ Faire des rencontres
☐ Souhait des parents ☐ Se défouler ☐ Pour rester en forme
☐ Par passion ☐ Autre ……...

IV – Tes Activités non encadrées :
– Activités réalisées seul(e), entre amis ou en famille : (préciser)
Sportives …….., télé , jeux vidéo , lecture , internet, activité artistique ……,
Autre ……

– Tu ne pratiques aucune activité encadrées car :

- ☐ Les activités ne t'intéressent pas
- ☐ Tu préfères pratiquer de manière libre plutôt que dans un cadre organisé
- ☐ Tu as des problèmes de transport ou de matériel
- ☐ C'est trop cher
- ☐ Difficultés de s'intégrer lorsqu'on est nouveau
- ☐ Tes parents ne veulent pas
- ☐ Autre …….

- As-tu besoin de plus d'informations pour mieux connaître ce qui existe à Plougonvelin ?

……..

V – Parle –nous de tes attentes et de tes besoins :

……

……

Qu'est-ce que tu aimerais voir se créer ou se développer à Plougonvelin en plus de ce qui existe déjà ?

……..

……..

– Serais-tu prêt en tant que bénévole à mettre en place et participer à des projets pour les jeunes ? ……..

A quelles activités aimerais-tu participer ?.....

- Quand es-tu disponible ? ; en période scolaire …….. , en période de vacances ……..

VI – Quels sont tes moyens d'information ?

- Ceux que tu utilises :

☐ Presse écrite ☐ Bulletin Municipal ☐ Téléphone ☐ Internet ☐ Mail ☐ SMS ☐ Forum
☐ Face book,msn ☐ Affiches ☐ Panneaux d'affichage ☐ Bouche à oreilles
☐ Autres ……

-Quel est celui que tu préfères ? : ……

-Penses-tu être suffisamment informé(e) sur les activités et animations de la commune de Plougonvelin :

☐ Oui ☐ Non

- Pense-tu que les choses devraient être améliorées ? et accepterais-tu de participer à une réunion pour en parler ?

☐ Oui ☐ Non

VI - Suggestions, Remarques :

_____
_____
_____
_____
_____
_____

– Merci d'avoir pris le temps de renseigner ce questionnaire et de le déposer à l'accueil de la mairie au plus tard pour la fin du mois de février 2012.

Ton adresse postale ou mail, facultatif (Si tu souhaites recevoir des informations) :

_____
_____

Yolande Rocher Conseillère déléguée et Alain Cariou Adjoint aux écoles